SciencesPo.

Savoirs sur le genre

Les discriminations
entre les femmes et les hommes

sous la direction de
Françoise Milewski
et Hélène Périvier

Susanne Burri · Sandrine Dauphin
Marie Duru-Bellat · Geneviève Fraisse
Nancy Fraser · Bernard Gazier
Annie Junter · Marie Mercat-Bruns
Dominique Meurs · Françoise Milewski
Ariane Pailhé · Maxime Parodi
Hélène Périvier · Sophie Ponthieux
Caroline Ressot · Réjane Sénac-Slawinski

SciencesPo. Les Presses

Extrait de la publication

Les discriminations entre les femmes et les hommes

PRESAGE

Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le GEnre

Françoise Milewski et Hélène Périvier

Sciences Po a ouvert en 2010 un **P**rogramme de **R**echerche et d'**E**nseignement des **SA**voirs sur le **GE**nre, **PRESAGE**, qui insère une réflexion sur le genre dans l'ensemble des activités de Sciences Po : enseignement, recherche, formation continue.

PRESAGE est un programme novateur qui adopte une approche transversale en se plaçant dans une démarche pluridisciplinaire (économie, droit, philosophie, science politique, sociologie, histoire, psychologie...). Il porte un projet intellectuel nouveau en rassemblant l'ensemble des recherches sur les rapports sociaux de sexes. Il est ouvert à l'international de sorte à faciliter la collaboration avec des chercheurs-es étrangers-ères.

Les programmes d'enseignement ont pour objectif de former l'ensemble des étudiants-es de Sciences Po à la pensée sur le genre. La ligne directrice est de montrer comment les sciences sociales s'emparent et conceptualisent cette problématique. Les cours permettent de comprendre la formation des inégalités entre les sexes, à la fois leur spécificité et leur intégration aux autres formes d'inégalités sociales. Un enseignement professionnalisant est décliné dans les différentes spécialités en second cycle.

Le programme de recherche a pour but de favoriser les collaborations scientifiques entre des chercheurs-es d'horizons différents et de créer un pont intellectuel entre deux grands pôles de recherche sur le genre. Le premier regroupe les travaux philosophiques, psychologiques et anthropologiques qui se concentrent sur la construction identitaire de la personne et sur l'origine de la hiérarchisation des sexes. Le second rassemble les approches socio-économiques, historiques et juridiques qui mettent en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, dans les lieux de pouvoir et dans la sphère privée.

La formation continue est destinée aux entreprises, privées et publiques, aux associations, aux collectivités territoriales, etc., qui ont à mettre en œuvre les nouvelles lois, à intégrer les jurisprudences européennes et qui ont à surmonter les conséquences des inégalités.

PRESAGE est un lieu d'élaboration, de confrontation et de diffusion des savoirs entre disciplines, entre professeurs-es et chercheurs-es, et entre pays.
http://presage-ofce.sciences-po.fr

Ce programme est rattaché à la présidence de l'OFCE, le centre de recherche en économie de Sciences Po.
http://www.ofce.sciences-po.fr

Extrait de la publication

SCIENCES PO
Savoirs sur le genre

Les discriminations entre les femmes et les hommes

Sous la direction de
Françoise Milewski
et Hélène Périvier

Extrait de la publication

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

Les discriminations entre les femmes et les hommes
Fançoise Milewski et Hélène Périvier (dir.). -
Paris : Presses de Sciences Po, 2011.
– ISBN 978-2-7246-1201-1

RAMEAU :

– Discrimination sexuelle

– Sexisme

DEWEY :

– 305.3 Hommes et femmes

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2011, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Extrait de la publication
ISBN - version PDF : 9782724683561

SOMMAIRE

ONT CONTRIBUÉ À CET OUVRAGE 9

AVANT-PROPOS 13
Françoise Milewski et Hélène Périvier

Chapitre 1 / **MARCHANDISATION, PROTECTION SOCIALE ET ÉMANCIPATION**
LES AMBIVALENCES DU FÉMINISME DANS LA CRISE DU CAPITALISME 19
Nancy Fraser

Pourquoi Polanyi est-il d'actualité ? 21
Les concepts clés de Polanyi : marchés désencastrés, protection sociale et double mouvement 23
L'émancipation : le « tiers » manquant 26
Émancipation et protections hiérarchiques 27
Conceptualisation du triple mouvement 30
Changer de perspective : l'ambivalence de l'émancipation dans la nouvelle grande transformation 31
Ambivalences féministes 34
Pour une nouvelle alliance entre émancipation et protection sociale 37

Chapitre 2 / **DE L'EXCLUSION À LA DISCRIMINATION**
UNE GÉNÉALOGIE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE 39
Entretien avec Geneviève Fraisse réalisé par Hélène Périvier

Chapitre 3 / **LA DISCRIMINATION ÉCONOMIQUE EST-ELLE SOLUBLE DANS LA COMPLEXITÉ ?** 57
Bernard Gazier

Marché et résidus 58
Les divisions du pouvoir 65
Politique de la complexité : l'exemple des discriminations de sexe 71
Sortir du relativisme 77

Extrait de la publication

Chapitre 4 / **LA DISCRIMINATION SEXISTE : LES REGARDS DU DROIT** 81
Annie Junter et Caroline Ressot

L'approche historique : la genèse 83
La transformation de la grammaire juridique française : de la non-discrimination sexuelle à sexiste 94
La concrétisation du droit antidiscriminatoire : les enjeux pour parvenir à une égalité réelle 104
Vers une lecture féministe du droit ? 112

Chapitre 5 / **ÉGALITÉ SALARIALE, DISCRIMINATIONS INDIVIDUELLES ET SYSTÉMIQUES** UN ÉCLAIRAGE DE LA JURISPRUDENCE AMÉRICAINE 117
Marie Mercat-Bruns

La dimension temporelle de la discrimination salariale 121
Les moyens de preuve de la discrimination salariale systémique 127
Discriminations salariales et globalisation : quel avenir ? 135

Chapitre 6 / **ENFANTS, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ DES FEMMES ET ÉCART DE SALAIRE ENTRE LES SEXES** 139
Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Sophie Ponthieux

Le *family pay gap* ou la discrimination à l'encontre des mères 140
Les enfants, l'emploi et les salaires des femmes en France 145
Enfants, interruptions et discrimination 154
L'équation « femme = pourvoyeuse de soins » 156

Chapitre 7 / **LES DISCRIMINATIONS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU PRISME DE L'OPINION** 163
Maxime Parodi

Les inégalités comparées selon leur importance et leur acceptabilité 165
Qui pense que les inégalités hommes/femmes sont importantes et inacceptables ? 169
La discrimination perçue entre les hommes et les femmes 176
Les opinions sur la carrière des mères 185
Quatre types de discours sur les inégalités entre les hommes et les femmes 189

Extrait de la publication

Les sentiments de discrimination reflètent assez bien la situation réelle 196

Chapitre 8 / **LA DIVERSITÉ : SANS DROIT NI OBLIGATION** 199
Annie Junter et Réjane Sénac-Slawinski

La diversité sans obligation 203
La diversité sans droit 215
La diversité : vers quelles politiques d'égalité ? 225

Chapitre 9 / **CE QUE LA MIXITÉ FAIT AUX ÉLÈVES** 233
Marie Duru-Bellat

Un enseignement sexué au quotidien 234
Une mixité « non neutre » sur les élèves 238
Les enjeux de la mixité 244
Une éducation non sexiste ? 248

Chapitre 10 / **LA CONCILIATION DE LA VIE PROFESSIONNELLE, PRIVÉE ET FAMILIALE** L'APPROCHE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE 253
Susanne Burri

Répartitions et charges inégales 255
Approche et objectifs de l'Union européenne 258
Législation 260
Discriminations directes et indirectes 272
Vers un partage plus équitable 277

Chapitre 11 / **LA LOGIQUE SEXUÉE DE LA RÉCIPROCITÉ DANS L'ASSISTANCE** 281
Hélène Périvier

Les logiques de la réciprocité dans une perspective sexuée 282
L'adieu au maternalisme ? 290
La solidarité active à l'épreuve du genre 298
« Travaillez, ou bien mariez-vous » 308

Chapitre 12 / **ACTION PUBLIQUE ET RAPPORTS DE GENRE** 313
Sandrine Dauphin

Régime d'État-providence et régulation des rôles de genre 315
Des « politiques du genre » sectorisées et/ou transversales 324
Un féminisme d'État entre opportunités et contraintes 331
Action publique et égalité des sexes : quelques réflexions 335

Extrait de la publication

Chapitre 13 / **POURQUOI LES POLITIQUES PUBLIQUES SONT-ELLES SI PEU SUIVIES D'EFFETS ?** QUELQUES INTERROGATIONS 343
Françoise Milewski

Les femmes dans l'emploi en Europe 344
Pourquoi les politiques publiques d'égalité sont-elles si difficiles à mettre en œuvre ? 355
Dépasser une vision binaire opposant le champ économique et les autres 371

Extrait de la publication

*Ont contribué à cet ouvrage**

– **Susanne BURRI** est docteure en droit, maîtresse de conférences à la Faculté de droit (section genre et droit) de l'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas. Elle s'intéresse particulièrement aux questions relatives au concept d'égalité juridique en droit de l'Union européenne, en droit national et international. Ses travaux concernent également les relations de travail précaire, le travail partiel, la conciliation entre la vie professionnelle, privée et familiale et l'adaptation de la durée du travail. Elle est depuis 2007 la coordinatrice du réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité des genres de la Commission européenne.
s.burri@uu.nl

– **Sandrine DAUPHIN** est docteure en sciences politiques, membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA-GTM) du CNRS, rédactrice en chef de la revue *Politiques sociales et familiales*, membre du comité de rédaction et de lecture des *Cahiers du genre*, enseignante à l'Université Paris-III. Ses travaux ont porté sur la parité politique et sur le féminisme d'État en France et au Canada. Elle a publié *L'État et les droits des femmes : des institutions au service de l'égalité ?* (Presses universitaires de Rennes, 2010) et a également co-écrit *Towards Parity Democracy : Women's Political Representation in Fifth Republic France* avec Jocelyne Praud (University of British Columbia Press, 2010).
dauphin.sandrine@wanadoo.fr

– **Marie DURU-BELLAT** est sociologue spécialiste des questions d'éducation, professeure à Sciences Po et chercheure à l'Observatoire sociologique du changement et à l'Institut de recherche en éducation (Iredu). Elle travaille sur les politiques éducatives et les inégalités sociales et sexuées dans le système scolaire, en France et en Europe. Parmi ses ouvrages récents, on peut noter *L'Inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie* (Seuil, 2006) et *Le Mérite contre la justice* (Presses de Sciences Po, 2009).
marie.duru-bellat@wanadoo.fr

– **Geneviève FRAISSE** est philosophe, directrice de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur l'histoire de la controverse des sexes du point de vue épistémologique et politique. Déléguée interministérielle aux droits des femmes en 1997 et 1998, elle a été députée européenne entre 1999 et 2004. Récemment, elle a publié *Les Femmes et leur histoire* (Folio

** Les textes n'engagent que leurs auteurs-es et non les institutions auxquelles ils-elles appartiennent.*

Extrait de la publication

Gallimard, 1998 ; nouvelle édition 2010) ; *Service ou servitude, essai sur les femmes toutes mains* (1979 ; nouvelle édition, Le Bord de l'eau, 2009).
genevieve.fraisse@wanadoo.fr

– **Nancy FRASER** est philosophe, professeure de philosophie et de sciences politiques à Henry and Louise A. Loeb et à la New School for Social Research de New York. Elle est également titulaire d'une chaire internationale Blaise Pascal de l'École des hautes études en sciences sociales. Parmi ses livres, on peut citer : *Scales of Justice : Reimagining Political Space for a Globalizing World* (Polity Press and Columbia University Press, 2008) ; *Adding Insult to Injury : Nancy Fraser Debates her Critics* (Kevin Olson, Verso, 2008) ainsi qu'un ouvrage paru en français : *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution* (La Découverte, 2005).
frasern@earthlink.net

– **Bernard GAZIER** est économiste, spécialiste de l'économie du travail et de l'emploi. Ses principaux travaux portent sur les politiques publiques de l'emploi, sur l'employabilité, sur la flexicurité et sur les marchés transitionnels du travail. Il a participé à une recherche comparative sur les pratiques de restructuration dans cinq pays européens. Ses ouvrages récents sont : *Les Stratégies des ressources humaines* (La Découverte, coll. « Repères », 2010) ; *John Maynard Keynes* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009) ; *La Crise de 1929* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009).
gazier@univ-paris1.fr

– **Annie JUNTER** est docteure en droit privé, maîtresse de conférence à l'université Rennes-2, titulaire de la chaire « Égalité entre les femmes et les hommes », directrice du CRESS-Lessor, équipe de recherche pluridisciplinaire sur Solidarités, égalité et performances. Elle est l'auteure de travaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur privé et public. Elle a notamment publié : « Les mesures proactives : une méthode au service de l'égalité », *La revue de droit du travail* (juillet 2006) et, avec A. Amintas, « L'égalité prise au piège de la rhétorique managériale » dans « La mixité au service de la performance économique », *Les Cahiers du genre* (47), 2009.
annie.junter@univ-rennes2.fr

- **Marie MERCAT-BRUNS** est juriste, maîtresse de conférence à la chaire de droit social du CNAM où elle est membre du laboratoire Lise (groupe Approche relationnelle du genre). Elle enseigne à Sciences Po la diversité, le droit du genre et la doctrine juridique Queer, le droit comparé des personnes et le droit comparé de la discrimination (également à l'Université Paris-X). Titulaire d'un doctorat de l'Université Paris-X en droit social et d'un LLM (Master in Law) de l'Université de Pennsylvanie, elle vient d'achever avec Lucie Cluzel une étude pour la Halde sur une comparaison des jurisprudences relatives à

la discrimination, *Documentation française* (2011). Elle s'intéresse aux rapports entre les sciences sociales, les sciences économiques, le droit et les discriminations dans une perspective comparée. De 2007 à 2009, elle a été directrice du Centre des Amériques de Sciences Po.

marie.mercatbruns@sciences-po.org

- **Dominique MEURS** est docteure en sciences économiques, professeure à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense et chercheure à ÉconomiX. Son domaine de recherche est la micro-économétrie du marché du travail, et plus particulièrement la mesure des inégalités. Elle est l'auteure de nombreux articles sur les inégalités salariales entre les sexes, sur les écarts de salaire entre le secteur privé et public, et sur les difficultés d'accès à l'emploi des immigrés-es et de leurs descendants-es en France. Elle est également chercheure associée à l'Institut national d'études démographiques et conseillère auprès du directeur pour les statistiques de la parité et de la diversité.

  dominique.meurs@ined.fr

- **Françoise MILEWSKI** est économiste à l'OFCE ; ses recherches actuelles concernent les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, en France et en comparaison internationale. Elle codirige le programme PRESAGE (Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le GEnre) à Sciences Po. Elle anime un groupe de recherche pluridisciplinaire « Genre, emploi et politiques publiques ». Elle est membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle. Elle fut chargée d'une mission ministérielle sur la précarité des femmes et rapporteure générale du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques. Elle a été rédactrice en chef de la *Revue* et de la *Lettre de l'OFCE* et a publié de nombreux articles et rapports.

  francoise.milewski@ofce.sciences-po.fr

- **Ariane PAILHÉ** est docteure en sciences économiques, chercheure à l'Institut national d'études démographiques. Ses thèmes de recherche sont les discriminations sur le marché du travail selon le sexe et/ou l'origine ethnique, l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle et la gestion du temps entre conjoints. Elle a été coresponsable de l'enquête « Familles et employeurs » et vient de codiriger *La famille à flux tendu : pratiques des entreprises et quotidien des parents* (La Découverte, 2009). Elle est également membre du comité de rédaction de la revue *Population* et du comité directeur du GDRE Mage.

  ariane.pailhe@ined.fr

- **Maxime PARODI** est sociologue, chargé d'études à Sciences Po (OFCE). Il est notamment l'auteur de *La Modernité manquée du structuralisme* (PUF, 2004) et, avec Michel Forsé, de *La Priorité du juste. Éléments pour*

Extrait de la publication

une sociologie des choix moraux (PUF, 2004) et d'*Une Théorie empirique de la justice sociale* (Hermann, 2010).
maxime.parodi@sciences-po.fr

- **Hélène Périvier** est économiste à l'OFCE, le Centre de recherche en économie de Sciences Po. Ses domaines de recherche concernent les politiques sociales et familiales, et les inégalités entre les sexes sur le marché du travail dans une perspective de comparaisons internationales. Elle codirige le programme PRESAGE (Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le GEnre) à Sciences Po. Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Travail, genre et sociétés*. Elle a coécrit *Le deuxième âge de l'émancipation : la société, les femmes et l'emploi* (Seuil, coll. « La République des idées », 2007).
helene.perivier@ofce.sciences-po.fr

- **Sophie Ponthieux** est docteure en Sciences économiques, économiste à l'Institut national de la statistique et des études économiques français (Insee) au sein de la division « Conditions de vie des ménages ». Ses axes d'étude s'inscrivent principalement dans l'économie du travail et de la famille. Elle est l'auteure de nombreux articles sur les inégalités salariales entre les sexes, sur les inégalités de niveau de vie et sur la pauvreté, particulièrement celle des travailleurs. Elle est également chercheure associée à l'Institut national d'études démographiques et membre du comité de rédaction de la revue *Travail, genre et sociétés*.
sophie.ponthieux@insee.fr

- **Caroline Ressot** est docteure en droit, secrétaire générale à l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, service du Premier ministre. Elle a soutenu sa thèse, en droit international des droits de l'homme, sur « La promotion et la protection des droits des femmes dans le cadre de l'ONU » en 2007, à l'Université Panthéon-Assas, Paris-II, sous la direction d'Emmanuel Decaux.
caroline_ressot@yahoo.fr

- **Réjane Sénac-Slawinski** est docteure en science politique, chargée de recherche au CNRS dans l'Équipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) du Centre Maurice Halbwachs (CNRS, EHESS, ENS). Elle est chercheure associée au Centre de recherches politiques de Sciences Po – Cevipof. Elle enseigne à l'EHESS et à l'Université Sorbonne-Nouvelle. Elle est notamment l'auteure de *L'Ordre sexué - La perception des inégalités femmes-hommes* (PUF, 2007) et de *La Parité* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 3795, 2008). Elle a réalisé le numéro « Femmes-hommes : des inégalités à l'égalité ? » pour la revue *Problèmes politiques et sociaux*, 968 (2010).
rejane.senac-slawinski@ens.fr

Extrait de la publication

Avant-propos

Françoise Milewski et Hélène Périvier

L'objectif de ce livre sur les discriminations entre les femmes et les hommes est de croiser les regards de différentes sciences sociales. Chaque discipline aborde cette problématique avec ses propres outils et apporte des éléments de réponses : comment conceptualiser et mesurer la discrimination de sexe ? Comment celle-ci s'intègre-t-elle dans nos systèmes démocratiques et capitalistes ? Quel rôle jouent les pouvoirs publics ? Les regards portés en de multiples directions sont un apport à la compréhension d'ensemble. Sans prétendre à l'exhaustivité, la démarche adoptée est de multiplier les intersections. Des approches théoriques côtoient des recherches appliquées et une attention particulière est portée aux politiques publiques qui luttent contre les discriminations ou celles qui en créent.

Les questionnements théoriques et empiriques mêlés aux interrogations propres des auteurs-es invitent à poursuivre la recherche. Ce livre est conçu comme une invitation au débat.

Il s'ouvre sur des réflexions générales. Nancy Fraser, philosophe, présente ses recherches sur les perspectives du féminisme dans le cadre de la crise actuelle du capitalisme néolibéral. Elle élargit les analyses du conflit entre marchandisation et protection sociale en intégrant un troisième axe, l'émancipation. La prise en compte des enjeux de l'émancipation de la hiérarchie de genre permet en effet de surmonter les ambivalences du féminisme, dont les réflexions ont été souvent instrumentalisées par le néolibéralisme triomphant, et de se réapproprier une protection sociale définie par des objectifs démocratiques donc participatifs, non hiérarchiques donc non oppressifs.

La philosophe Geneviève Fraisse expose, dans un entretien réalisé par Hélène Périvier, la généalogie historique, philosophique et politique des concepts d'exclusion et de discrimination. La démocratie, qui s'est construite en tenant les femmes à l'écart, même si aucun énoncé systématique n'explicitait leur exclusion, n'est pas excluante mais

Extrait de la publication

« exclusive ». Elle revient sur le long parcours de 1830 à nos jours qui a conduit à l'inclusion progressive des femmes dans le système démocratique, dont naîtra le processus de discrimination. Elle met aussi l'accent sur le rôle moteur de l'Europe concernant la lutte contre les discriminations et sur les contradictions inhérentes aux politiques de *gender mainstreaming*.

Bernard Gazier, économiste, présente l'évolution des théories économiques de la discrimination, néoclassiques et hétérodoxes. Il met en évidence une tendance à la complexification croissante, qui risque de diluer les enjeux et de brouiller les hiérarchies. Au sein du courant néoclassique, des théories fondées sur une combinatoire d'hypothèses sont apparues, et des réflexions en termes d'identité se sont développées. Le courant de la segmentation s'est lui aussi transformé, notamment avec l'apparition de segmentations multiples et évolutives, et avec les interrogations récentes sur la multi-discrimination. Selon lui, les développements récents systématisant l'étude des dynamiques et des trajectoires sur le marché du travail peuvent contribuer à éclairer les priorités en matière de discrimination.

Annie Junter et Caroline Ressot, juristes, apportent le regard du droit sur la discrimination sexiste. Elles rendent compte de la transformation radicale et récente de l'approche juridique de la discrimination selon le sexe, sous l'influence du droit international et surtout du droit communautaire. L'obligation de transposition des directives européennes a contraint le droit français à transformer sa grammaire juridique pour accueillir des définitions plus larges des faits discriminatoires et en faciliter la preuve. Ces modifications offrent à la lutte contre les discriminations sexistes de nouveaux horizons. Mais selon les auteures, il reste au droit à résoudre les questions liées au traitement des multi-discriminations et au dilemme du recours aux actions positives.

Cet ouvrage propose ensuite une série d'articles orientés vers une approche appliquée de la discrimination. Marie Mercat-Bruns, juriste, apporte l'éclairage de la jurisprudence américaine sur l'égalité salariale. Quels sont les moyens nécessaires pour déceler et prouver les discriminations ? Quels sont les outils de détection tirés des sciences sociales ? Comment les juges apprécient-ils la discrimination salariale dans un contexte où la *class action* est autorisée ? La grille d'analyse permet-elle de mieux comprendre les logiques de discriminations à l'œuvre ? La jurisprudence récente et les procès en cours mettent en lumière les défis récurrents que posent la dimension temporelle des écarts salariaux entre hommes et femmes et l'imbrication des discriminations individuelles et systémiques qui les engendrent.

Extrait de la publication

Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Sophie Ponthieux examinent les conséquences des enfants sur les salaires, dans la lignée des travaux internationaux sur le *family pay gap*. Selon les trois économistes, pour les « quarantenaires », avoir ou ne pas avoir d'enfant ne paraît pas influencer directement le salaire horaire, mais les interruptions et le travail à temps partiel expliquent un retard salarial par rapport aux femmes qui sont restées continûment sur le marché du travail. En comparant, dans cette même tranche d'âge, les salaires des femmes sans interruption de carrière avec ceux des hommes, elles constatent que l'écart en faveur des hommes reste largement inexpliqué. Le soupçon d'être avant tout des mères, susceptibles aux yeux de l'employeur de quitter temporairement ou définitivement leur emploi, pèse sur les femmes.

La perception des discriminations est analysée par Maxime Parodi, sociologue, à partir de l'enquête d'opinion sur la *Perception des inégalités et les sentiments de justice*. De manière assez consensuelle entre les hommes et les femmes, les inégalités sont jugées plutôt importantes et parfaitement inacceptables. Concernant le sentiment d'être discriminé en raison de son sexe, ce sont avant tout les femmes en bas et en haut de l'échelle sociale qui s'en disent victimes. Il n'existe cependant pas de consensus sur l'interprétation de ces inégalités : un premier groupe d'opinion accepte les inégalités comme la conséquence d'un ordre sexué jugé naturel ; le deuxième les néglige pour les mêmes raisons ; le troisième dénonce au contraire les stéréotypes de genre au nom de l'émancipation ; le dernier cherche à s'en arranger au mieux.

Annie Junter et Réjane Sénac-Slawinski croisent leurs regards de juriste et de politologue sur le concept de diversité. Elles interrogent le contraste entre la stabilité des catégories juridiques et politiques d'égalité et le « novlangue » de la diversité, qui tient une place croissante dans le débat politique, économique et juridique. Elles nuancent l'affirmation selon laquelle nous assistons à un remplacement des catégories juridiques par des normes managériales, pour défendre l'hypothèse d'une cohabitation normative, source de tensions. La diversité a émergé comme une alternative à la montée du droit de la non-discrimination : elle est sans obligation. Mais elle est aussi sans droit : les auteures examinent les enjeux de la diversité sur les contenus et l'usage des normes d'égalité et de non-discrimination.

La sociologue Marie Duru-Bellat, spécialiste des questions d'éducation, s'interroge sur ce que la mixité fait aux élèves. Elle présente une synthèse de ce que dévoile la recherche en éducation sur le fonctionnement des classes mixtes, et sur ce que ce mode de fonctionnement doit à la mixité. Elle mobilise les travaux centrés sur

Extrait de la publication

les interactions entre enseignants et élèves, entre élèves, ainsi que ceux qui comparent le fonctionnement des classes mixtes et non-mixtes. Elle en interroge les incidences sur les attitudes et les comportements des garçons et des filles, en mobilisant les interprétations de la psychologie sociale : la confrontation à l'autre durcit les stéréotypes du masculin et du féminin. Sur cette base, elle engage un débat plus normatif sur les politiques éducatives en matière de mixité scolaire.

Un dernier groupe de textes traite des politiques publiques. Susanne Burri, juriste, offre un aperçu de l'approche de l'Union européenne, des initiatives de la Commission, de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE en matière d'égalité de traitement entre les sexes ainsi qu'en matière de conciliation de la vie professionnelle, privée et familiale. En ce qui concerne les discriminations liées à la grossesse et à la maternité, la Cour a contribué à améliorer la situation des femmes. Les initiatives législatives de l'UE – bien que modestes – renforcent les droits en matière de congés ; mais les travailleurs qui y recourent (en majorité des femmes) subissent souvent une baisse de salaire ou une détérioration de leurs conditions de travail, non seulement à court terme, mais aussi à long terme.

Hélène Périvier, économiste, développe une analyse sexuée de l'évolution de la relation de réciprocité qui lie les personnes touchant l'aide sociale et l'État, en France. La contrepartie exigée en retour de la solidarité nationale n'est pas de même nature selon le sexe de l'allocataire ni selon son statut familial, ce qui constitue une forme de discrimination. Alors que pour les femmes, elle a longtemps reposé sur leur rôle de « mère avant tout », pour les hommes elle se fonde sur leur rôle de pourvoyeur de ressources. Le modèle familial traditionnel sort renforcé de l'introduction du revenu de solidarité active (RSA), car le resserrement de la contrainte d'insertion dans l'emploi ne concerne pas les femmes avec enfants vivant en couple ; mais lorsqu'elles se séparent de leur conjoint, elles redeviennent alors une cible clé des politiques d'activation.

Sandrine Dauphin, politologue, s'intéresse aux relations entre action publique et rapports de genre : comment les politiques publiques façonnent-elles les rapports de genre et comment l'action publique agit-elle pour l'égalité ? À partir d'une revue de la littérature, elle distingue quatre types de réflexion. Les États-providence tendent à évoluer vers une nouvelle forme de maternalisme, compatible avec l'encouragement au travail des femmes. La prise en compte du *care* devient une préoccupation des pouvoirs publics, mais elle ne conduit pas à une valorisation des activités de *care*. L'intégration de l'égalité dans les politiques publiques va jusqu'à la dilution, le principal enjeu

Extrait de la publication

étant désormais le maintien des acquis. Enfin, l'action publique est confrontée à la contradiction qui est de passer d'une stratégie basée sur la spécificité à celle de l'intégration dans un ensemble général.

Enfin, Françoise Milewski, économiste, s'interroge sur les raisons qui pourraient expliquer le fait que les politiques publiques sont si peu suivies d'effets. À partir du constat ambivalent que l'insertion des femmes sur le marché du travail a connu à la fois des avancées et des reculs, elle questionne la mise en œuvre et l'efficacité des politiques publiques, dans l'objectif de soulever quelques débats. Le plus souvent, ces politiques sont définies en termes de compensation et de correction des inégalités et des discriminations. Mais elles ne concernent pas les causes effectives de l'extension du sous-emploi des femmes, qui relèvent du fonctionnement du marché du travail. Il faut donc, selon l'auteure, dépasser une vision binaire qui oppose d'une part un champ économique extérieur, d'autre part un champ social, juridique et culturel qui, seul, pourrait être l'objet d'inflexions, et réintégrer les politiques économiques dans le champ de la réflexion.

Seize auteurs-es ont collaboré à ce livre, issu d'une édition de la *Revue de l'OFCE* *. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté d'y participer, de s'être prêtés-es au jeu des définitions, des mises au point, des discussions infinies, des interpellations, bien souvent dans l'urgence. Dans ce long parcours de l'élaboration, nous avons tenté d'illustrer que la recherche en sciences sociales doit s'accompagner autant que faire se peut d'une pensée critique.

Enfin, nous remercions Laurence de Bélizal, Laurence Duboys-Fresney, Claudine Houdin et Najette Moummi, pour le travail remarquable qu'elles ont effectué dans la réalisation et la composition de cet ouvrage.

* Les discriminations entre les femmes et les hommes, Revue de l'OFCE *n° 114, Presses de Sciences Po, juillet 2010.*

Chapitre 1 / MARCHANDISATION, PROTECTION SOCIALE ET ÉMANCIPATION

LES AMBIVALENCES DU FÉMINISME DANS LA CRISE DU CAPITALISME

Nancy Fraser *

Ce chapitre présente des réflexions sur les perspectives du féminisme dans le cadre de la crise actuelle du capitalisme néolibéral. Il se fonde sur les théories de Karl Polanyi, qui expliquait le processus historique de la crise par le conflit central entre deux axes – celui de la marchandisation et celui de la protection sociale. Mais Polanyi occultait les formes d'injustice qui ne reposent pas sur le marché et avait tendance à absoudre les formes de protection sociale qui sont des vecteurs de domination. Ce chapitre élargit les analyses du conflit entre marchandisation et protection sociale en intégrant un troisième axe, l'émancipation, par lequel passe tout conflit. L'introduction de ce tiers manquant a pour effet de transformer le double mouvement en un triple mouvement, qui forme le cœur d'une perspective quasi-polanyienne susceptible d'expliquer la crise du XXI^e^ siècle.

Ce chapitre s'attache d'abord à construire cette nouvelle perspective puis l'utilise pour analyser les enjeux de l'émancipation de la hiérarchie de genre. Le triple mouvement ainsi constitué permet de surmonter les ambivalences du féminisme, dont les réflexions ont été souvent instrumentalisées par le néolibéralisme triomphant. La réappropriation d'une protection sociale définie par des objectifs démocratiques donc participatifs, non hiérarchiques donc non oppressifs, ouvre ainsi la voie à la définition d'une nouvelle politique féministe.

Mots clés : *Capitalisme. Domination. Émancipation. État-providence. Féminisme. Genre. Justice. Marchandisation. Protection sociale.*

La crise actuelle du capitalisme néolibéral modifie le paysage de la pensée féministe. Au cours des deux dernières décennies, la plupart des théoriciens-nes ont gardé leurs distances vis-à-vis de la théorisation sociale à grande échelle associée au marxisme. Acceptant apparemment la nécessité de la spécialisation universitaire, ils-elles se

** Je remercie, pour leurs commentaires précieux et les discussions fructueuses que ceux-ci ont permises, Amy Allen, Seyla Benhabib, Robin Blackburn, Luc Boltanski, Hauke Brunkhorst, Robin Celikates, Alessandro Ferrara, Rainer Forst, Rahel Jaeggi, Françoise Milewski, David Owen, Réjane Sénac-Slawinski et Eli Zaretsky.*

sont concentrés-es sur telle ou telle branche de la recherche disciplinaire, considérée comme un domaine indépendant. Qu'ils soient axés sur le droit ou la philosophie morale, la théorie démocratique ou la « critique culturelle » (*cultural criticism*[1]), leurs travaux se retrouvaient dans une certaine mesure dissociés des questions fondamentales de la théorie sociale. Cruciale pour les générations précédentes, la critique de la société capitaliste a quasiment disparu des préoccupations de la théorie féministe. La critique centrée sur la crise capitaliste, en particulier, a été déclarée réductrice, déterministe et dépassée. Ces affirmations volent aujourd'hui en éclats. Avec un système financier mondial chancelant, le déclin de la production et de l'emploi dans le monde et la perspective d'une récession prolongée, la crise capitaliste forme une incontournable toile de fond à toute tentative sérieuse de théorisation critique. Par conséquent, les théoriciens-nes féministes ne peuvent plus faire l'impasse sur la question de la société capitaliste. La théorisation sociale à grande échelle – qui vise à clarifier la nature et les origines de la crise, ainsi que les possibilités d'une résolution par l'émancipation – devrait ainsi retrouver sa place dans la théorie critique.

Mais comment les théoriciens-nes féministes doivent-ils-elles précisément aborder ces questions ? Comment surmonter les lacunes d'un économisme discrédité, qui se concentre exclusivement sur la « logique systémique » de l'économie capitaliste ? Comment parvenir à une compréhension étendue de la société capitaliste, non exclusivement économique, qui tienne compte des idées du féminisme, du multiculturalisme, du post-colonialisme, de la pensée écologique et du « tournant

1. NDLR : L'expression « critique culturelle » (cultural criticism) *fait référence à un concept étendu de la « culture », dans la mesure où il englobe une dimension plus générale, en particulier sociale, historique, philosophique, anthropologique, etc. Si le concept est apparu au XIX^e^ siècle, il a pris son ampleur au XX^e^ siècle, dans le cadre d'une critique radicale du système de valeurs de la société. La « critique culturelle » restitue la capacité critique à un champ qui avait eu tendance à s'institutionnaliser. Au-delà même d'une culture entendue comme un ensemble concret de croyances et de pratiques partagées par un groupe humain, la « critique culturelle » s'interroge aussi sur l'absence de culture cohérente, stable et close, et met en valeur les contradictions entre les différents éléments d'une culture, le manque d'intégration, l'importance des résistances, l'aptitude des cultures au métissage et au changement, la construction des identités individuelles et sociales. Dimension sémiotique de toute activité humaine, la culture est perçue à la fois comme un système cohérent et structuré de symboles, et un ensemble de pratiques et de ressources mobilisables pour l'action.*
Le « tournant culturel » (cultural turn) *fait référence à ces mouvements critiques de la seconde moitié du XX^e^ siècle, qui ont transgressé les frontières disciplinaires et relié la critique « culturelle » aux autres sphères des sciences sociales qu'ils ont aussi fortement influencées.*

Extrait de la publication